

**Conseil d'Administration du vendredi 25 novembre 2022**  
**Motion présentée par les représentants du personnel**  
**SNETAP-FSU et CGT-Agri**

**RETRAIT DE LA RÉFORME MACRON DES LYCÉES PROFESSIONNELS**

Nous dénonçons le projet de réforme structurelle des lycées professionnels qui mettrait en grave danger l'avenir scolaire et professionnel des jeunes, fragiliserait nos centres de formation et engendrerait des suppressions de postes chez les personnels.

**Pour les jeunes,**

L'augmentation de 50 % des PFMP va diminuer d'autant les heures d'enseignement dans l'établissement pour les élèves ce qui compromet gravement leur possibilité de réussir aux examens et de poursuivre leurs études.

En outre, cela réduit d'autant les apports disciplinaires.

D'abord ceux relatifs à la citoyenneté, alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur dans notre société marquée par l'abstentionnisme des jeunes comme des classes populaires aux différentes échéances démocratiques.

Ensuite, ceux relatifs à l'émancipation des jeunes que nous formons : la culture, l'éducation socio-culturelle comme les langues ne sont pas accessoires et pourtant elles ne font pas partie à ce jour des enseignements dits généraux du projet de « réforme » qui réduit la « culture » au français et aux mathématiques !

Enfin, ceux relatifs aux pratiques vertueuses dans les entreprises, apports qui sont nécessaires pour avoir un recul critique permettant de contribuer à une amélioration de ces pratiques. Inévitablement cette « réforme » implique une diminution des enseignements professionnels (agronomie, zootechnie, agro-équipement) renvoyés à la seule entreprise.... Cette formation risque de se réduire à la reproduction du geste professionnel, du modèle agricole en cours. Avec cette réforme, doit-on renoncer à former de futur.es professionnel.les à la transition agro-écologique, à des pratiques agricoles plus vertueuses ?

La « réforme », sous couvert d'autonomie renforcée, autoriserait des « expérimentations d'établissements » qui permettraient de ne pas respecter les grilles horaires disciplinaires nationales. Les fermetures et ouvertures de filières dans les établissements pourraient être décidées uniquement au prisme des besoins locaux de proximité ce qui, pour nos élèves, va considérablement réduire leur choix de formation.

Pour nous, chaque élève, peu importe son lieu de vie et de scolarité, doit bénéficier des mêmes horaires de cours pour accéder à un même diplôme. Et toutes les disciplines doivent être enseignées car elles jouent toutes un rôle essentiel dans leur formation professionnelle et citoyenne. Le cadre national des grilles horaires doit être maintenu pour garantir des diplômes nationaux assurant une qualification reconnue.

**Pour l'exploitation pédagogique**

Le transfert de la formation professionnelle à l'entreprise constitue un danger pour le devenir de notre exploitation agricole et de nos ateliers technologiques... Comment légitimer l'existence de telles structures – coûteuses par ailleurs - si la formation est externalisée et les volumes horaires professionnels réduits à la portion congrue !

### **Pour les personnels des centres de formation**

En externalisant les enseignements professionnels, la « réforme » vise à réduire le nombre d'enseignant.es en formation initiale scolaire ! Dès septembre 2023, en augmentant à 50 % du temps de la formation les PFMP, de nombreux enseignant.es du lycée de la Germinière vont se retrouver en sous-service...

Ils devront conformément aux textes réglementaires, soit partir, soit compléter leur service et donc enseigner dans un autre centre de l'EPL, à savoir le CFA voire le CFPPA... prenant ainsi la place des personnels contractuel.les de ces deux centres !

Enfin, réduire le temps de présence des jeunes dans l'établissement de formation, c'est aussi réduire les dotations en personnels administratifs, d'entretien, de cuisine et de surveillance !

**Ce projet de réforme constitue un danger pour l'avenir des élèves et une véritable remise en cause d'un des piliers de l'école Républicaine, l'égalité entre tous les jeunes.**

Il constitue également un projet de réduction du nombre de postes d'enseignant.es et des personnels de nos établissements... S'il y a pénurie aujourd'hui de professeur.es, ce n'est pas en réduisant l'ambition des formations et des diplômes que se trouvera la solution au détriment de l'intérêt de nos jeunes.

**Par conséquent, nous soutenons les différentes mobilisations et demandons le retrait de cette contre-réforme.**

